

## Retour sur la formation aux élus et fonctionnaires municipaux



Une trentaine de personnes, provenant de 21 municipalités des Laurentides, ont pris part à la formation « Les règlements d'urbanisme : opportunités pour la conservation des milieux naturels » organisée par Éco-corridors laurentiens, le 15 octobre dernier à Sainte-Adèle. Madame Hélène Doyon, urbaniste, a bien expliqué l'importance du plan de conservation des milieux naturels comme canevas de base pour la gestion du territoire dans une optique de développement à moindre impact. De plus, elle a expliqué de quelle façon la réglementation d'urbanisme peut être utilisée de façon à optimiser la conservation des milieux naturels.

## 200 participants aux Ateliers sur la conservation des milieux naturels

C'est à Sainte-Adèle qu'a eu lieu l'édition 2015 de cet événement, organisé depuis maintenant onze ans par Nature Québec et ses collaborateurs. Tout au long de l'évènement, plusieurs sujets ont été abordés sous forme d'ateliers de formation participatifs. Les thématiques abordées comprennent les impacts de la conservation sur le budget des villes, les outils technologiques en conservation, la gestion de propriétés protégées et le don écologique comme outil de conservation.

« Pour les organismes de conservation de partout à travers le Québec, c'est l'occasion de se rencontrer ou de se retrouver pour partager bons coups, difficultés et expertises », souligne M. Frazao, coordonnateur de l'évènement.



Des projets de collaboration entre municipalités et organismes de conservation ont également été présentés. Plusieurs histoires à succès exemplaires ont inspiré les participants.

Toutes les présentations peuvent être consultées [ici](#).

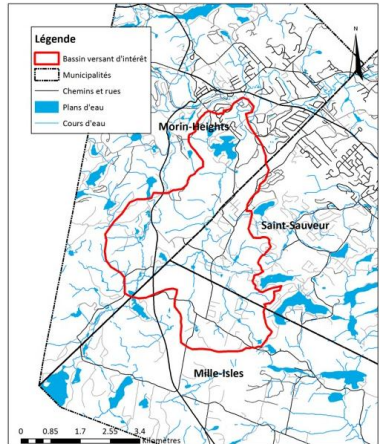
## Blogue conservation de la SÉPAQ

Connaissez-vous le [Blogue conservation](#) de la SÉPAQ? On y traite de sujets variés concernant la faune, la flore, l'archéologie et les divers parcs du réseau. Plus tôt cette année parut un [article](#) portant sur la vision d'Éco-corridors laurentiens : reliez les parcs d'Oka et du Mont-Tremblant.



Allez y jeter un œil régulièrement!

## Vers la création d'un nouvel organisme de conservation dans les Laurentides



Carte 1 : Bassin versant d'intérêt

Carte réalisée dans le cadre de la caractérisation écologique sommaire et générale du bassin versant d'intérêt du ruisseau Jackson  
Été 2014

RUISSEAU JACKSON

Une rencontre d'information de [Ruisseau Jackson : aire naturelle protégée](#) (RJANP) a été organisée samedi le 10 octobre dernier à l'Hôtel de Ville de Morin-Heights, suivie d'une première assemblée générale annuelle. C'était pour cet organisme la première étape vers la reconnaissance du statut d'OSBL auprès du Gouvernement du Québec.

RJANP vise à travailler à la protection du bassin du ruisseau Jackson, un territoire de quelques 20 kilomètres carrés, via différents statuts de protection : signature de déclarations d'intentions, ententes de conservation et dons de propriétés. Le territoire chevauche les municipalités de Mille-Îles, Morin-Heights et Saint-Sauveur.



## Un vent frais provenant du Centre-du-Québec!



Mise en place d'un nouvel organisme dans la région du Centre-du-Québec : [Nature-Avenir](#). Dans une perspective de conciliation avec le développement durable du territoire, cet organisme souhaite offrir aux collectivités locales et régionales les moyens de conserver les caractéristiques naturelles du Centre-du-Québec par leur protection, leur utilisation durable et leur restauration. Pour ce faire, l'organisme vise acquérir, aménager et gérer des sites obtenus par donation, par voie d'achat ou par échange.

D'ici 25 ans, sa vision est d'assurer la protection à perpétuité et la viabilité, des milieux naturels les plus représentatifs des écosystèmes régionaux tout en favorisant la connectivité entre ces sites, et ce, en collaboration avec les partenaires du milieu et dans le respect de la propriété privée.

## Mot de la présidente

La conférence des parties (COP 21) des Nations-Unis qui a lieu en ce moment permettra, je l'espère, de démontrer la volonté mondiale de prendre les décisions nécessaires pour limiter les conséquences des changements climatiques et globaux qui nous toucheront tous à différents degrés. À l'échelle de notre région, il est possible d'entamer des actions constructives afin de mieux planifier notre développement et la conservation des milieux naturels en vue d'atténuer les conséquences de ces changements pour notre bénéfice et ceux qui nous succéderont.

En ce temps de ressourcement et de réjouissances en famille, je tiens, en tant que membre et présidente du conseil d'administration, à vous remercier pour votre soutien et votre intérêt dans notre grand projet d'éco-corridors!

Kim Marineau, présidente